



Sainte-Martine
Entre terres et rivières

AVIS PUBLIC

AVIS DE PROMULGATION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 2026-514

AVIS PUBLIC EST DONNÉ DE CE QUI SUIVIT :

Lors d'une séance ordinaire tenue le 9 juin 2026, le conseil municipal de la Municipalité de Sainte-Martine a adopté le règlement suivant :

Numéro : 2026-514

Objet : Règlement relatif à la circulation des camions et des véhicules-outils

Ce règlement a reçu l'approbation du ministère des Transports et de la Mobilité durable en date du 22 juin 2026.

Ce règlement peut être consulté au bureau de la Municipalité de Sainte-Martine, 3, rue des Copains, Sainte-Martine, Québec, durant les heures de bureau.

Il entre en vigueur le jour de la publication du présent avis.

DONNÉ à Sainte-Martine, 22 juin 2026

Joanie Ouellet
Directrice des affaires juridiques et contractuelles
Greffière adjointe

